



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 30 janvier 2014

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 23 janvier 2014

Publié le 31 janvier 2014

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 86

Nombre de présents participant au vote : 71

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de procurations : 14

SCRUTIN : POUR : 82

ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Joël MEKHANTAR	M. Roland PONSAA
M. Pierre PRIBETICH	M. Christophe BERTHIER	M. Michel ROTGER
M. Jean ESMONIN	M. Philippe DELVALEE	M. François NOWOTNY
Mme Colette POPARD	Mme Anne DILLENSEGER	Mme Christine MASSU
M. Rémi DETANG	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Claude PICARD
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Elizabeth REVEL	M. Gaston FOUCHERES
M. José ALMEIDA	M. Georges MAGLICA	M. Pierre PETITJEAN
M. Jean-François DODET	Mme Christine DURNERIN	M. Nicolas BOURNY
M. François DESEILLE	Mme Nelly METGE	M. Philippe GUYARD
M. Patrick CHAUPUIS	Mme Elisabeth BIOT	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Michel JULIEN	Mme Christine MARTIN	M. Gilles MATHEY
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Nathalie KOENDERS	M. Jean-Claude GIRARD
Mme Catherine HERVIEU	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	Mme Françoise EHRE
M. François-André ALLAERT	M. Alain MARCHAND	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Jean-Claude DOUHAÏT	Mme Hélène ROY	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-Paul HESSE	Mme Lê Chinh AVENA	M. Murat BAYAM
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Michel BACHELARD
M. Patrick MOREAU	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Philippe BELLEVILLE
M. Dominique GRIMPRET	M. Jean-Yves PIAN	M. Gilles TRAHARD
M. Didier MARTIN	Mme Stéphanie MODDE	Mme Noëlle CABBILLARD
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Philippe CARBONNEL	M. Jean DUBUET
M. André GERVAIS	M. Alain LINGER	M. Patrick ORSOLA
M. Alain MILLOT	M. Louis LAURENT	Mme Michèle CHALLAUX
M. Benoît BORDAT		Mme Françoise VANNIER-PETIT.

Membres absents :

M. Jean-François GONDELLIER	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Gilles TRAHARD
	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	M. Gérard DUPIRE pouvoir à Mme Colette POPARD
	M. Yves BERTELOOT pouvoir à M. Alain MILLOT
	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
	M. Mohammed IZIMER pouvoir à M. Alain MARCHAND
	M. Franck MELOTTE pouvoir à M. Alain LINGER
	Mme Louise BORSATO pouvoir à M. Michel ROTGER
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER
	M. Michel FORQUET pouvoir à M. Jean-Claude DOUHAÏT
	Mme Claude DARCIAUX pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Jean-Philippe SCHMITT pouvoir à M. Nicolas BOURNY
	M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODET
	M. Norbert CHEVIGNY pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**SATT Grand Est - Welience Agroalimentaire - Projet LELISTA - Demande de subvention**

Welience agroalimentaire, dispositif de transfert et de valorisation technologique de la SATT Grand Est (ex. uB-Filiale), sollicite le soutien financier du Grand Dijon dans le cadre du projet « LELISTA », labellisé par le pôle de compétitivité Vitagora.

Il s'agit du développement d'une activité de valorisation dans le domaine des levains œnologiques et cela à partir du laboratoire d'adossement, l'UMR PAM (Procédés Alimentaires et Microbiologiques). Cela part du constat qu'il n'existe pas aujourd'hui de méthode optimale d'ensemencement de cuves avec des levures inféodées à un domaine viti-vinicole, alors que la demande de « levures de Domaine » s'exprime de plus en plus par les professionnels de la filière viticole.

Le projet consiste à mettre au point des levains liquides commercialisables, issus des terroirs bourguignons et franc comtois, conditionnés dans un emballage adapté aux contraintes du vinificateur, produits en circuit court et compatibles avec les productions bio.

Les partenaires du projet sont les suivants :

- des entreprises : Centre Œnologique de Bourgogne (COEB) ; le Laboratoire Départemental d'Analyse du Jura (LDA 39) et AtoutPack(Dijon) ;
- des centres techniques : Welience Agroalimentaire et Bio-industriel, Welience PPB (Plateforme de Pré-développement en Biotechnologie) et Welience Oenologie ;
- un laboratoire de recherche : UMR PAM (Procédés Alimentaires et Microbiologiques).

Le plan de financement de cette action de mission d'intérêt économique général a été arrêté comme suit :

Partenaires	%	Montant sollicité
FEDER	47	25.422 €
Conseil régional de Bourgogne	35	18.200 €
Communauté d'Agglomération	18	10.000 €
Total	100	53.622 €

Considérant que cette structure de transfert de technologies représente à ce jour un élément important de développement de l'innovation dans le domaine agroalimentaire, et plus particulièrement dans celui viti-vinicole à Dijon et compte-tenu du contexte de développement du **projet de Cité Internationale de la Gastronomie**, il est proposé de lui attribuer, une subvention de 10.000 € sur une année.

Vu l'avis de la Commission,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'attribuer** à la SATT Grand Est, au titre du projet "LELISTA", une subvention de 10 000 € aux côtés de la région Bourgogne et du Feder ;
- **de dire** que le versement de la subvention interviendra après les formalités de dépôts en préfecture ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tous les actes nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les sommes seront prélevées sur le budget de l'exercice concerné.